

Séance du : 19/07 / 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	12

L'an deux mil dix et le dix neuf juillet, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

13/07/2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, DHUGUES J.L, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe, LAPORTE Christophe.

Mmes BERTHIER Aline, URRICARIET Cécile, GESTAIN Josiane,

Date d'affichage

13/07/2010

Absents excusés : Mme CARRERE Annie, LOISELLE Elodie,
Mrs IRIGOYEN Bruno, FERRER Alain,

Procuration : Annie CARRERE pour Aline BERTHIER
Alain FERRER pour Michel PAILHAS

Secrétaire : Mme GESTAIN Josiane.

Objet de La Délibération : Budget : Ligne de trésorerie,
Montant 150 000€, durée 1 an renouvelable.

Monsieur le maire nous informe qu'après consultation de trois banques :

- Banque populaire : taux d'intérêts EONIA + marge 0.55= 0.8989%
- Caisse d'épargne : taux d'intérêts EONIA + marge 0.90 = 1.30%
- Crédit agricole : taux d'intérêts EURIBOR 3 mois moyenné + marge 0.55 = 1.29%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a porté son choix sur la Banque Populaire et autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette ligne de trésorerie.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,